

## AVENANT AU CONTRAT<sup>(2)</sup>

### SWISS LIFE FUNDS (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2028 P CAP / FR0013332418

Nom du Souscripteur <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom(s) <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Nom du Co-Souscripteur<sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom(s) <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Nom du contrat <sup>(1) (2)</sup> : \_\_\_\_\_  
 Numéro de contrat <sup>(1) (2)</sup> (sauf en cas de souscription) : \_\_\_\_\_  
 Ci-après dénommé « Contrat » <sup>(2)</sup>.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur le support en Unités de Compte (ci-après dénommé le « Support ») SWISS LIFE FUNDS (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2028 P CAP dont le code ISIN est FR0013332418, selon les conditions décrites ci-après, dans le présent document.

#### 1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sont) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que

- Le Support est géré par Swiss Life Asset Management.
- Le Support appartient à la classification « Obligations et autres titres de créances internationaux ». Le support investit dans des titres à caractère spéculatif (« High Yield ») pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2028. L'échéance du fonds étant prévue au 30 juin 2028, le fonds pourra être géré en monétaire à partir du 1er avril 2028 afin de faciliter sa fin de vie. La société de gestion pourra opter alors, après agrément de l'AMF, par exemple pour une nouvelle stratégie d'investissement, une nouvelle durée d'investissement, une dissolution, ou une fusion avec un autre OPC.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat<sup>(2)</sup> soit fixé au-delà du 30 juin 2028.
- Une commission de rachat de 1% est acquise à l'OPCVM.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'ai (nous avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription<sup>(2)</sup>.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés...)
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

#### 2. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)<sup>(2)</sup>

J'(Nous) accepte(-ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus. Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance des principales caractéristiques au travers :

- du présent document
- du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Swiss Life Funds (F) Opportunités High Yield 2028 sur le site <https://funds.swisslife-am.com/fr>

Je(Nous) déclare(-ons) avoir été clairement informé(s) s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(-ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des valeurs de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données – 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou [donneespersonnelles@spirica.fr](mailto:donneespersonnelles@spirica.fr). Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site [www.spirica.fr](http://www.spirica.fr).

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_\_\_\_  
 Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)<sup>(2)</sup> précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

<sup>(1)</sup> Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

<sup>(2)</sup> Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif

